COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 14 mars 2025

Présents: **Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre**
MM. Junker Raymond, échevin, Guy Schreurs, échevins
M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé:

OBJET: Droit de préemption – Section C de Bourscheid

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 1235/3463, au lieu-dit « Eschbach », d'une surface de 35 ares 85 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section C de Bourscheid.